



Communiqué de presse

Paris, le 16 septembre 2024

BATIMAT : Ecomaison accompagne les professionnels pour le réemploi et le recyclage de leurs produits et déchets

Du 30 septembre au 3 octobre 2024, les équipes d'Ecomaison seront au salon Batimat pour présenter leurs offres de services et d'accompagnement pour la prise en charge des déchets issus des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB).

Rendez-vous Porte de Versailles à Paris, Hall 1 Stand J032.

Eco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour la filière à Responsabilité Elargie du Producteur de réemploi et de recyclage des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (REP PMCB), Ecomaison donne rendez-vous à tous les professionnels du secteur sur **son stand Hall 1 J032**.

Fabricants, négoce, détenteurs de déchets du bâtiment, tous les acteurs de la chaîne sont concernés par la réglementation concernant le réemploi et le recyclage des matériaux.

Les objectifs fixés à la récente filière nécessitent une mobilisation sans précédent de tous les professionnels et des éco-organismes agréés. Ecomaison veut renforcer sa présence auprès des professionnels et faire découvrir l'ensemble des solutions disponibles :

1. **L'offre Entrepôt** : composée de deux volets avec un **soutien financier et un soutien opérationnel** (disponible fin 2024), pour inciter au tri et au traitement des déchets inertes et non inertes. Il consiste à prendre en charge une partie des coûts de traitement des déchets (soutien financier) et/ou à collecter directement sur les entrepôts les déchets de bois et inertes (soutien opérationnel sous condition de volumes).
2. **L'offre Chantier** : pour les déchets déjà triés sur les chantiers, Ecomaison propose la prise en charge du traitement du bois, des inertes, du mobilier professionnel et prochainement des huisseries vitrées (disponible fin 2024). De plus, Ecomaison accompagne les professionnels dans leurs démarches de déconstruction préservante avec des solutions de réemploi et de réutilisation des produits directement sur les chantiers.

3. **La solution de reprise** : Ecomaison met gratuitement à la disposition des artisans et professionnels du bâtiment une application web "ourecycler.ecomaison.com" qui permet d'identifier les matériaux à recycler, les consignes de tri et les points de collecte accessibles gratuitement (à la condition que les déchets soient triés) à proximité de leurs chantiers.
4. **Le guichet unique** grâce au partenariat avec Ecominéro – agréé pour la catégorie 1 (matériaux inertes). Ecomaison et Ecominéro proposent aux entreprises la possibilité d'adhérer sur les deux catégories via leurs plateformes respectives, pour la prise en charge de tous les matériaux du bâtiment (inertes et non inertes).

Conférence « Quel plan d'action pour répondre aux enjeux de l'économie circulaire via la REP Bâtiment ? » - Mardi 1^{er} octobre 2024 à 17h

Ecomaison et Ecominéro animeront une conférence-débat sur les défis de la décarbonation et les enjeux liés à la structuration d'une filière REP plus vertueuse et respectueuse de l'environnement.

Intervenants : Denis Blanchard, responsable de la filière bâtiment pour Ecomaison ; Rafal Ryszka, responsable du déploiement des solutions de reprise pour Ecomaison ; Mathieu Hiblot directeur délégué pour Ecominéro. **Rendez-vous mardi 1^{er} octobre à 17 à l'Arena du Hall 1.**